VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Stern's Auction Company.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION D'OTTO WEBER.

No 101,429—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D.

Une mule et une charrette, Un grand assortiment de bonnes épiceries, Whiskies, Cordiaux, Vins, Eventail électrique, Caisse enregistreuse, Balances, Mobilier, Installations, Etc.

PAR STERN AUCTION CO.—Jac. H Stern, Encanteur. Seront vendus sur les lieux 1939 avenue Tulane, coin de la rue Prieur, LUNDI, 9 septembre 1912, à 11 heures du matin, en vertu et d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.—Conditions. Comptant.
JAC. H. STERN, Encanteur.

Edgar M. Cahn, avocat pour l'administrateur.
27 août—27—sept 1 8 9

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

(SUR LE LOT 60x120) 932-934 RUE VALENCE

Entre les rues Magasin et Camp.

Cottages double et simple

701-703 RUE AUSTERLITZ ET 3923 RUE LAUREL.

JEUDI, LE 12 SEPTEMBRE 1912, A MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE Mme MARY SICK.

No 96,199—Du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 12 septembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et suivant un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 11 août 1912 et signé en Cour ouverte le 8 août 1912, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

1er Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant les numéros municipaux 932 et 934 rue Valence) et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le Sixième District de cette ville désignés par les Nos deux et trois dans le carré borné par les rues Valence, Magasin, Bordeaux et Camp et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Valence sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Les améliorations sont connues comme les Nos 932 et 934 rue Valence et comprennent un cottage double en bois contenant 5 chambres, office de chaque côté.

2me Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant les numéros municipaux 701 et 703 rue Austerlitz et le No 3923 rue Laurel) situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No un, dans l'îlet borné par les rues Général Taylor, Laurel, Austerlitz et Constance, et ledit lot mesure vingt-huit pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Austerlitz sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des rues Austerlitz et Laurel.

Les améliorations sont connues comme les Nos 701-703 rue Austerlitz et 3923 rue Laurel et comprennent un cottage double en bois contenant de chaque côté 3 chambres, hangar et un cottage simple contenant galerie 4 chambres et hangar.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquereur des acquéreurs, la portion de crédit de la dite vente ou ventes devant être démontrée par billet ou billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, à son ou à leurs propres ordre et par lui ou par eux endossés, avec intérêt au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et devant être garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

L'acquéreur ou les acquéreurs devront assumer en plus et au-dessus du prix d'achat les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912, et les actes de vente devant être passés pardevant Daniel J. Murphy, notaire public, en cette ville, aux frais des acquéreurs, un dépôt de 10 pour cent devra être fait au moment de l'adjudication, à valoir sur la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
806 rue Perdido.
11 août—11 18 25—sept 1 8 12

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE SANS LIMITE.

Succession de Mme Louise Ehringer, Veuve d'Ambrose Leitz, No 96,880 Cour Civile de District, Division A.

2409 RUE TCHOUPITOULAS,

Entre Première et Seconde,

Emplacement de Commerce et Résidence à Deux Etages.

—AUSSI—

Actions, Bijouterie, Diamants et toutes les Propriétés Mobilières suivant inventaire enregistré.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—MARDI, 24 septembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et suivant un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 15 août 1912 et signé en Cour ouverte le 8 août 1912, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Trois certains lots de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Tchoupitoulas (autrefois Levée), Première, Deuxième et Rousseau, désignés comme lots 3, 4 et 5, lesquels mesurent chacun 25 pieds et 3 3/7 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 91 pieds 6 3/7 pouces en largeur sur la ligne mitoyenne sur les profondeurs suivantes: Le No 3 140 pieds 1 1/2 pouce sur la ligne du No 2 et 143 pieds 2 3/4 pouces sur la ligne du No 4; le lot Nos 3 et 4; 135 pieds 5 pouces sur la ligne du lot No 5 et 4; 135 pieds 5 pouces sur la ligne du lot No 4 et 5, et 130 pieds 7 3/4 pouces sur la ligne du côté opposé du lot No 5.

Les dits lots devront être vendus en bloc.

Deuxième—Tout les meubles suivant inventaire enregistré seront vendus sur les lieux No 2409 rue Tchoupitoulas, à 10 heures du matin.

Troisième—Actions, Soixante-dix-huit parts de capital de la Orleans Manufacturing Co. valeur au pair $50 par action, devant être vendues en lots de 10 actions.

Quatrième—Bijouterie et diamants.

Actions, diamants et bijouterie seront vendus à la Bourse, 311 rue Baronne, à midi.

Conditions—Les meubles, actions, diamants et bijouterie comptant sur les lieux. Les immeubles au comptant.

L'acquéreur devant payer les taxes de 1912 et pour l'acte de vente devant F. J. Dreyfous, notaire, et aura droit au loyer du jour seulement du passage de l'acte de vente. Les lots Nos 3 et 4 vendus sujet au bail fait par le décédé pendant les bâtisses et courres d'ler janvier 1911 au 31 décembre 1912, à $25 par mois, payable le dernier jour du mois. Privilège de deux ans de prorogation à l'expiration au taux de $35 par mois à Frederic Leitz, lequel privilège il se réserve. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication chez

RAMSEY & DANZIGER,
Encanteurs.

B. B. Forman, avocat pour la demanderesse.

A. D. Danziger, avocat pour la défanderesse.
22 août—22 28—sept 1 8 15 22 24

UTILE—INSTRUCTIVE—JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.

S. STRAND, LONDRES.

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 620 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub Alpin. Pensions et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pensions, Villas. A deux heures de distance de Munich Augsbourg. En 1908: 8883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.

VENTES L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

DOUBLE COTTAGES ET LOTS A BATIR

Bien situés, près des lignes de cars.

Succession de Mme Mary Donnelly, Vve de Charles Sievers.

No 100,269—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, 5 septembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 23 juillet 1912 et signé le 29 juillet 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précitée Division D, dans l'affaire sus-intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir—

Premier—Le double cottage en bois à un étage Nos 2006 et 2008 rue Delachaise contenant quatre chambres de chaque côté, sur un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues South Rampart, Foucher, Saratoga, et Delachaise désigné par la lettre I, sur un plan de J. O. Hasam, député voyer de ville daté du 10 mars 1908, annexé à un acte devant Jeff C. Wenck, notaire, le 10 septembre 1908 et mesure d'après ce plan vingt-neuf pieds deux pouces une ligne à la rue Delachaise vingt neuf pieds un pouce et deux-cinquièmes de ligne à l'arrière sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot H de quatre-vingt-onze pieds un pouce six lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot J de quatre-vingt-dix pieds.

Deux—Le double cottage en bois à un étage Nos 2010 et 2012 rue Delachaise, contenant quatre chambres de chaque côté, sur un certain lot de terrain situé dans le même district et carré que la propriété décrite ci-dessus désigné par la lettre J sur ledit plan de Hasam et mesure vingt-neuf pieds deux pouces et une ligne sur la rue Delachaise, vingt-neuf pieds, un pouce et deux cinquièmes de ligne en largeur en arrière, sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot "I" de quatre vingt dix pieds sur une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot "K" de quatre vingt huit pieds dix pouces et deux lignes.

Trois—Le cottage double en bois à un étage Nos 2014 et 2016 rue Delachaise, contenant quatre chambres de chaque côté, sur un certain lot de terrain désigné par la lettre K sur ledit plan par Hasam et situé dans le même district et carré que les propriétés décrites ci-dessus et mesure vingt-neuf pieds deux pouces et une ligne sur la rue Delachaise, vingt-neuf pieds un pouce et deux cinquièmes de ligne en largeur à l'arrière sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot J de quatre-vingt-huit pieds dix pouces et deux lignes une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot L de quatre-vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes.

Quatrième—Le double cottage à un étage en bois Nos 2017 et 2019 rue Foucher, contenant quatre chambres de chaque côté sur un certain lot de terre situé dans le même district et carré que les propriétés décrites ci-dessus désignées par la lettre "G" sur ledit plan de Hasam et mesure vingt-neuf pieds sur la rue Foucher, vingt-neuf pieds un pouce et deux cinquièmes d'une ligne en largeur à l'arrière, sur une profondeur sur la ligne la plus près de Sud Rempart de quatre vingt-douze pieds trois pouces et quatre lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot F quatre-vingt-onze pieds, un pouce et six lignes.

Les cottages ci-dessus sont des placements payant bien.

Cinq—Un certain lot de terre vacant situé dans le même district et carré que les propriétés décrites ci-dessus, désigné par le No 2 sur un plan par C. G. De l'Isle, daté du 8 février 1873 et déposé en l'étude de James Fahey, ancien notaire, comme plan No 4 et suivant lequel dit plan le dit lot No 2 adjoint le lot No 1 et mesure trente et un pieds sur la rue Rempart, la même largeur en arrière, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds.

Six—Un certain lot de terre vacant situé dans le même district et carré que la propriété décrite ci-dessus, désigné par la lettre H sur un plan dressé par J. O. Hasam, député voyer de ville daté du 10 mars 1908 et annexé à un acte de vente devant Jeff C. Wenck, notaire, le 10 septembre 1908 et mesure suivant ce plan vingt neuf pieds deux pouces et une ligne à la rue Delachaise, vingt neuf pieds, un pouce et deux cinquièmes d'une ligne en largeur à l'arrière sur une profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Rempart de quatre vingt douze pieds trois pouces et quatre lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de quatre vingt onze pieds, un pouce et six lignes.

Septième—Un certain lot de terre vacant situé dans le même District et carré que les propriétés décrites ci-dessus, désigné par la lettre F sur ledit plan par Hasam, et mesure vingt-neuf pieds sur la rue Foucher, vingt neuf pieds un pouce et deux cinquièmes de ligne en largeur à l'arrière, sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot G de quatre vingt-onze pieds un pouce et six lignes sur une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant de lot E de quatre-vingt-dix pieds.

Huitième—Un certain lot de terre vacant, situé dans le même district et carré que les propriétés décrites ci-dessus, désigné par la E sur ledit plan par Hasam, et mesure vingt-neuf pieds sur la rue Foucher vingt neuf pieds un pouce et deux cinquièmes d'une ligne à l'arrière, sur une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot F de quatre vingt dix pieds et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot D de quatre vingt-huit pieds, dix pouces et deux lignes.

Conditions — Un tiers en plus comptant, le solde dû en un an, après date devant être garanti par billets avec lien de vendeur portant huit pour cent par an d'intérêt jusqu'au paiement avec toutes les clauses usuelles et coutumières d'hypothèques. Les taxes dues et exigibles en 1912 devant être payées par l'acquéreur en sus et en plus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, le dit dépôt ne portant pas d'intérêt.

Les loyers devant être réservés aux vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente. Les actes de vente devant W. Waller Young, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les acheteurs devant supporter tous les frais de certificats.

Dart, Kernan & Dart, H. W. Robinson, E. M. Stafford, W. Waller Young, Thos G. King, avocats.
4 août—4 11 18 25—sept 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

BON DOUBLE COTTAGE,

Nos 2033 et 2035 Rue Foucher.

Mlle Elizabeth Sievers et al vs le mineur Edward James Sievers.

No 101,062—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL — W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 5 septembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 23 juillet 1912 et signé le 29 Juillet 1912, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour précitée Division C, dans l'affaire sus-mentionnée la propriété suivante décrite, à savoir—

Le cottage double en bois à un étage, Nos 2033 et 2035 rue Foucher, contenant quatre chambres de chaque côté; sur un certain lot de terrain situé dans le Sixième district de cette ville dans le carré borné par les rues Foucher, Delachaise, Sud Rempart et Saratoga, désigné par la lettre "C" sur un plan dressé par J. O. Hasam, député voyer de ville, daté du 10 Mars 1908 et annexé à un acte de vente de Jeff. C. Wenck, notaire, le 10 Septembre 1908 et mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Foucher, vingt-neuf pieds, un pouce et deux cinquièmes d'une ligne à l'arrière, sur une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot "B" de quatre-vingt-cinq pieds, huit pouces et quatre lignes, et une profondeur sur l'autre ligne le séparant du lot "D" de quatre vingt-six pieds, six pouces et six lignes et demi.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde dû en un an après date, devant être garanti par billets avec lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'au paiement, ainsi que toutes les clauses usuelles et coutumières d'hypothèques. Les taxes dues et exigibles en 1912 devant être payées par l'acquéreur en sus et en plus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, le dit dépôt ne portant pas d'intérêt.

Le loyer étant réservé au vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente. Acte de vente devant W. Waller Young, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acheteur devant supporter toutes les dépenses pour certificats.

Dart, Kernan & Dart, Thos G. King, avocats.
4 août—4 11 18 25—sept 1 5

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique Bibliothèque, Loi et Littérature.

DIAMANTS, MONTRES EN OR, MICROSCOPES, BOITE A OUTILS, BUREAU ET MEUBLES DE MAISON ANTIQUES.

Dans la Succession de James R. Beckwith.

No 101,475—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet JEUDI, 12 septembre 1912, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 30 août 1912 de l'Honorable E. K. Skinner, juge de ladite Cour, Division C, dans l'affaire ci-intitulée, au second étage de la maison, No 127 rue Carondelet, entre les rues Canal et Common, les objets suivants:

Peterdorf's Abridgement, 16 volumes, Bacon's Abridgement, 7 vols, Hume's History of the United States, Martin's Report, ancienne et nouvelle série, 7 volumes reports Robinson's Reports, New York Reports, Federal Reporter, English Reports, United States at large, House of Lords Cases, American Corporation Cases, United States Reporters, Massachusetts Reports, California Reports, Encyclopedia Brittanica, English Law and Equity Reports Codes of Practice, Louisiana Acts, Fynn's Digest, Leovy's City's laws and ordinances, et beaucoup d'autres ouvrages de choix de loi et de littérature.

Deux montres d'or, une montre de femme en or, 2 bagues de diamant solitaire une chaine de montre en or, un Microscope de Charles Lentz and Sons, de Philadelphie Bausch-Lomb Optical Co., contenu dans un étui en cuir, une boite d'outils, un baromètre Aneroïd, une machine à écrire Remington, un bureau en noyer, une chaise longue en cuir en peinture, un lit en acajou, une table antique en acajou un thermomètre, un eventail électrin, etc. Le tout d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.
1 sept—1 8 11 2

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mary Winnefred Carroll épouse de décédée de Jas. A. Brennan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 101,654—Division E—Attendu que James Alphonsus Brennan, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Winnefred Carroll, épouse décédée de Jas. A. Brennan, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. — Charles Louque, avocat.
1 sept—1 5 10

Succession de Joseph A. Bruce.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — Nos 100,715—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Adèle Davis, veuve de Joseph A. Bruce, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo. J. Ucterstmer, avocat.
24 août—24 28—sept—2

Succession de Michael Gallagher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,635 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent) pour lesquelles le compte final présenté par Mary T. Clarke, veuve de Michael Gallagher, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—M. C. Sharff, avocat.
24 août—24 28—sept 2

Succession de Rosie Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 101,336—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Julia Friend, veuve de Julius Anderson, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. M. Stafford, avocat.
26 août—26—sept 1 8

Succession de Emile C. Sundstrom.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,006—Division C—Attendu que Bek Henrick a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emile C. Sundstrom, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'evaluation de la propriété de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. M. Stafford, avocat.
26 août—sept 1 8

Succession de Mme James Hawkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,568 — Division B — Attendu que James Hawkins a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme James Hawkins, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—B. B. Howard & H. O. Hollander, avocats.
22 août—22 27—sept 1

Succession de Grace Hall Ellis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 101,256—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Kitty Elliott, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier. — L. H. Barns, avocat.
24 août —24 28—sept 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. McWilliams vs. Dr. Leon C. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,916—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 sept 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du Dr. Leon C. Williams dans la succession intitulée Leon C. Williams versus J. T. Whitaker et F. Rivers Richardson, No 100,968 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Merrick, Lewis, Gessler & Schwerr, avocats pour le demandeur.
31 août—31—Sept 3, 8, 13

VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

1724 rue Semmat près de l'avenue St Charles une résidence simple à deux étages, belle, neuve et retirée, contenant salle à manger, office, cuisine, 4 chambres à coucher, cabinets pour linge et vêtements, jolies salle à bains, toutes les améliorations modernes, galerie devant et derrière, hangars, Etc.

Succession de Chas J. Silverstein.

No 100,499—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division E.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet, JEUDI, le 3 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 30 août 1912, par l'Hon. Geo. H. Theard juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Six ème District de cette ville, dans le carré borné par la rue Soniat, Dryades, Duffossat et Sud Rempart, ladite portion de terre est composée de tout le lot A et une moitié du lot B désignée sur un plan dressé par H. C. Brown, député-voyer de ville, daté le 17 mai 1906, et attaché à un acte de vente d'Henry Frigel au Third District Building and Loan Association, enregistré dans le livre des transferts 208, folio 770 selon lequel plan ledits lots se touchent et mesurent comme suit: Lot A commence 61 pieds 4 pouces et 4 lignes de la rue St. Rempart et mesure 30 pieds de face sur la rue Soniat par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 90 pieds et la moitié du lot B, touche au lot A et mesure 15 pieds de face sur la rue Soniat par une profondeur de 125 pieds entre lignes égales et parallèles, le tout pour être vendu en bloc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1912 et pour l'acte de vente, devant Lyle Saxon, notaire. Dix pour cent de dépôt seront requis au moment de l'adjudication.

Sol. Weiss, avocat
1er sept—1 8 15 22 29 oct 3

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le droit d'occuper lesdits lieux à bail occupé par Delgado & Cie, Inc., comme Entrepôt et connu sous les Nos 315 à 325 rue Nord Front, entre les rues Bienville et Conti.

Pour un terme de pas moins d'un an ni plus de trois ans.

Succession d'Isaac Delgado.

No 809—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, LE 10 SEPTEMBRE 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A absent en congé, ledit ordre daté le 2 août 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Le droit d'occuper à bail le local connu comme les Nos 315 à 325 rue Nord Front et ci après décrits comme suit.

1er Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville formant comme plan de Batz, du lot Nos 4 borné par les rues Bienville, Clay, Conti et Front désigné par le No 5 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer de ville, le 21 mai 1866 déposé dans l'étude de W. J. Castell mesure en cette ville pour référence.

Le dit lot mesure 25 pieds 1 pouce sur les deux rues Clay et Front, par une profondeur de 119 pieds, 9 pouces, 6 lignes entre lignes parallèles ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2me—Un certain lot de terre dans le même District et lieu que la propriété premièrement nommée, désigné par le No 6 sur ledit plan de Pilié, voyer de ville, le dit lot mesurant 25 pieds 1 pouce de face sur les deux rues Clay et Front sur une profondeur de 119 pieds 9 pouces 6 lignes entre lignes parallèles ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situés dans le carré No 114 borné par les rues Constance, Terpsichore et Robin, désignés par les Nos 14 et 15 sur un plan par C. A. Heitz, voyer, daté le 4 décembre 1850 et déposé comme plan No 44 au bureau de T. O. Stark, ancien notaire de cette ville, désignés par les numéros sur un plan dressé par Pilié et Depouilly architectes, daté le 14 mai 1866 et déposé pour références au bureau de André Hero, Jr., notaire public de cette ville, comme plan No. 12 selon lequel dit plan, les dits lots se touchant et mesurant chacun 28 pieds, 9 pouces plus ou moins de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles en mesures américaines.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John P. Sullivan & A. Landry, avocats pour le demandeur.
21 août—21—Sept 6, 13, 20, 27—Oct 3

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Joli Lot de Terre

SUR CLAIBORNE

Entre les rues Josephine et Melpomène

Carré Derbigny

Dans l'Affaire de Rozell McWilliams vs Héritiers de Minnie Harwood Reusch.

No 97,156 — Cour Civile de District, Division "B".

EN vertu d'un ordre rendu le 26 juin 1911, et signé en Cour ouverte le 20 juin 1911, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Division B, de la dite Cour, je procéderai à vendre aux enchères publiques, le JEUDI, 5 septembre 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, située dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré No 414 sur le rôle d'assessement, lequel est borné par les rues Claiborne, Josephine, Melpomène et Derbigny, et mesure plus ou moins 129 pieds sur la rue Claiborne sur une profondeur et face à la rue Melpomène de 261 pieds 11 pouces s'étendant vers la rue Derbigny sur laquelle elle a une façade de 44 pieds 11 pouces sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Josephine de 281 pieds, laquelle profondeur est entièrement décrite sur la pétition du demandeur et sur un inventaire pris par Lottie R. Graham, notaire en cette ville, le 24 mai 1911, une copie duquel inventaire dûment certifié est enregistrée avec les records.

Conditions—Comptant.

CHARLES ROTH, Encanteur.
National Realty Co. Ltd.

A. M. et C. Analey, avocats pour le demandeur.

Geo. Janvier, curateur ad hoc.
4 août—4 11 18 25—sept 1 5

E. A. ANDRIEU.

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons.

802 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orleans Stock Exchange J. C. Hotze 112. Nouvelle Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Sherif civil des Machines, etc. d'une fabrique de macaroni.

Mme Angelina Piaggio en Francesco Imparato.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 101,644. En vertu d'un ordre de vente daté du 31 août 1912 qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le VENDREDI 6 septembre 1912 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le local No 533 rue St-Philippe:

Les machines complètes et les accessoires, etc. de la fabrique de macaroni sur les dits lieux, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Phil J. Patorno, avocat pour la demanderesse.
1er sept—1 3 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Portant le No municipal 1318 rue St Thomas, entre les rues Melpomène et Thalie.

William T. Nolan, agent, vs Roseline Pizzitolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 101,469—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues St Thomas, Annonciation, Edwards (maintenant Melpomène) et Benjamin (maintenant Thalie) lequel lot de terre est composé du lot original dix (10) et une partie du lot onze (11) du carré No 9, sur un plan dressé par Chas T. Zimple, député voyer général daté du 19 décembre 1824, et lequel lot mesure en mesures américaines 30 pieds, trois pouces et 4 lignes de face sur la rue St Thomas par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et est désigné par la lettre B, sur un certain croquis d'arpentage par Edgar Pilié, voyer, daté le 21 décembre 1910 et annexé devant Félix Dreyfous, notaire, à un acte de vente de propriété de Rosaline Pizzitolo à Mme Thérèse Nicolosi, daté le 7 janvier 1911.

Les améliorations sur la propriété ci-décrite portant le No municipal 1313 rue St Thomas.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

C. Marmoni Jr. avocat pour le demandeur.
31 août—31—sept 1 6 13 20 27 —oct 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant les Nos municipaux 1436 et 1438 rue Constance, entre les rues Terpsichore et Robin.

Emile L. Schleider vs J. Vic Leclerc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, — No 100,794—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situés dans le Premier District de